



S F P

71 avenue Edouard-Vaillant

92774 BOULOGNE BILLANCOURT

Boulogne, le 15 Avril 2020

Monsieur le Ministre de l'Education Nationale et de la Jeunesse,

Nous avons pris acte que le retour progressif à une sortie du confinement des écoles, des collèges et des lycées faisait partie des travaux urgents engagés par vos services.

Tout le monde s'accorde à reconnaître que le retour en classe ne signifiera pas un retour immédiat à la normale. Les enfants et adolescents ont été confrontés à une perte de repères, de contacts avec leurs camarades et de liens avec l'Ecole. Certains ont été touchés directement dans leur famille par la pandémie et par l'épreuve de la disparition d'un proche. Pour d'autres déjà fragilisés, par leur situation ou problématique singulière, des troubles psychologiques persistants peuvent s'ensuivre.

La fonction des psychologues de l'Education nationale est donc essentielle. C'est dans cet esprit qu'il a d'ailleurs déjà été fait appel à des PsyEN volontaires pour participer à des cellules d'écoute et d'urgence.

La Société Française de Psychologie qui réunit par ses organisations associées, plus de 7500 psychologues de l'Education nationale souhaite que ceux-ci soient consultés pour la mise en place des dispositifs que vous serez amenés à prévoir, tant en direction des élèves que des équipes d'écoles, d'établissements et d'encadrement.

Malgré leur nombre insuffisant, sur lequel nous vous avons déjà alerté, les Psychologues de l'Education Nationale, dans les écoles, les collèges et les lycées, sont en contact avec les équipes, organisent le suivi des élèves les plus fragiles et sont en lien avec les parents. Il est donc logique de s'appuyer sur eux pour poursuivre le travail déjà engagé, dans la continuité et organiser la prise en charge des situations difficiles dès le retour dans les établissements. Leur professionnalité et leur implication locale sont de bons leviers pour rediriger jeunes et familles vers des soins psychologiques de plus long terme, si cela s'avère nécessaire.

Nous vous remercions, Monsieur le Ministre de l'attention que vous porterez à notre demande et souhaitons que L'Ecole s'appuie sur les compétences des professionnels qualifiés que sont les PsyEN pour faire face à ce contexte préoccupant.

Le président de la Société Française de Psychologie

René Clarisse